



LA CHARTE DU LICENCIÉ

En signant à l'AS VEZIN BASKET, je m'engage à respecter ces quelques points qui sont indispensables pour le bon déroulement de la saison...

Devenir licencié à l'AS VEZIN BASKET, c'est m'engager à respecter certaines règles et donner une bonne image du Club par un comportement exemplaire.

En tant que joueur, je m'engage à :

- Faire ma demande de licence dans les temps
- Respecter les lieux et le matériel
- Respecter les adversaires, les dirigeants, les entraîneurs
- Avoir un comportement irréprochable en tant que joueur et spectateur
- Respecter les arbitres, ne pas contester les décisions
- Respecter les horaires d'entraînements, de matchs
- Prévenir en cas d'absence ou de retard
- Serrer la main des adversaires et de l'arbitre après chaque rencontre
- Respecter le planning de table ou d'arbitrage, et trouver un remplaçant si je ne peux pas venir
- Participer à la vie du Club (fêtes diverses, tournois et autres)
- Venir supporter les autres équipes dès que je le peux

En tant que parent, je m'engage à :

- Respecter le planning de transport pour les matchs (et trouver un remplaçant en cas d'indisponibilité)
- Respecter le planning de table, d'arbitrage si mon enfant est convoqué, et l'aider à trouver à remplaçant s'il ne peut pas venir
- Prendre connaissance des horaires et les respecter
- M'assurer de la présence du responsable avant de laisser mon enfant
- Respecter les décisions de l'arbitrage
- Les consignes sportives sont données par l'entraîneur (et non pas par les parents)
- M'investir lors des manifestations organisées par le Club
- Supporter et encourager l'équipe de mon enfant

SIGNATURE DU JOUEUR

SIGNATURE D'UN PARENT (pour les mineurs)

Précédées de la mention « Lu et Approuvé »